



Séminaire régional sur l'intendance du territoire

Montpellier, SupAgro, 22 avril 2013

Repenser et fonder l'intendance du territoire en France

PRÉSENTATION DU FACILITATEUR ET DU TÉMOIN

Raphaël MATHEVET, facilitateur

CEFE/CNRS

Campus du CNRS - 1919, route de Mende - 34293 Montpellier 5

Raphaël Mathevet est chercheur au CNRS au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive de Montpellier. Écologue et géographe, il s'intéresse aux relations Homme/Nature et particulièrement à la gestion intégrée de la biodiversité, aux approches interdisciplinaires de modélisation d'accompagnement ainsi qu'aux dispositifs participatifs de gestion adaptative des territoires. Ses travaux les plus récents portent sur la solidarité écologique, la résilience des systèmes socio-écologiques, les interactions espaces protégés/territoires et les dimensions humaines des infrastructures écologiques.

<http://www.cefe.cnrs.fr/dynamique-des-systemes-socio-ecologiques/raphael-mathevet>

André MICOUD, témoin

Maison du fleuve Rhône

1 place de la Liberté – 69700 Givors

André Micoud est sociologue, directeur de recherche honoraire au CNRS, et membre des conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux du Pilat, du Queyras et de Camargue.

Ancien directeur adjoint du MODYS (MONde et DYnamique des Sociétés), et après avoir beaucoup travaillé sur les changements des rapports sociaux à la nature sous différentes formes (mouvements écologiques, construction des espaces naturels, nouvelles fonctions des espaces ruraux, patrimonialisation, protection de la biodiversité...), il s'intéresse actuellement aux changements qui résultent de l'arrivée de nouveaux habitants dans les campagnes.

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS ET INTERVENTIONS

Pr. F. Stuart CHAPIN III

Department of Biology and Wildlife

Institute of Arctic Biology

University of Alaska Fairbanks (US)

F. Stuart « Terry » Chapin, III est un écologue américain de l'Université d'Alaska (Department of Biology and Wildlife, Institute of Arctic Biology -Fairbanks). Ses recherches s'intéressent à la durabilité des écosystèmes et des communautés humaines dans un contexte de rapides changements. Son travail met l'accent sur les impacts du changement climatique en Alaska (sur les milieux, les ressources et les communautés locales) comme base pour l'élaboration de plans d'adaptation à ces modifications de l'environnement. (<http://terrychapin.org/>)

Depuis quelques années, il porte et développe l'idée d'une intendance à l'échelle de la planète afin de « réorienter [nos] sociétés vers une relation plus durable avec la biosphère » ([ESA, newsletter june 2010](#)).

Les fondements scientifiques de l'intendance des écosystèmes

La gestion des ressources naturelles entre dans une nouvelle ère dans laquelle les rapides changements environnementaux et sociétaux altèrent inévitablement les écosystèmes et les bénéfices qu'ils fournissent à nos sociétés. Pour faire face à ces défis, une nouvelle science est nécessaire afin d'intégrer les humains au reste de la nature, aider à tracer une trajectoire plus durable, répondre aux changements socio-écologiques et définir de manière proactive cette trajectoire. Cette intervention présentera l'initiative « Earth Stewardship » développée par la Société d'écologie des Etats-Unis. Cette initiative vise à fournir les bases scientifiques de l'intendance des écosystèmes. A partir d'exemples concrets, nous montrerons que l'intendance des écosystèmes répond à ces demandes, renforce la résilience des écosystèmes et assure sur le long terme le bien-être des humains. Elle favorise l'attention simultanée à plusieurs échelles et problématiques ainsi qu'aux conséquences écologiques et socio-économiques des pratiques. L'intendance des écosystèmes ne vise pas à protéger la nature des hommes, mais à protéger la nature pour le bien-être de l'humanité.

<http://terrychapin.org/>

Aad VAN PAASSEN

Landschapsbeheer Nederland

Postbus 121 – 3730 AC – De Bilt (ND)

Aad Van Paassen travaille à Landshapsbeheer Nederland, une structure nationale de 9 salariés rassemblant 12 organisations régionales de gestion du territoire (ce qui représente 200 salariés et 60 000 bénévoles). Elle a pour but la conservation et le développement durable du territoire pour que tous les usages puissent s'y maintenir que ce soit maintenant ou dans un lointain futur. Landshapsbeheer Nederland n'est pas propriétaire foncier, mais travaille avec tous les acteurs concernés sur des terrains privés : propriétaires, agriculteurs, autres organisations, entreprises et services de l'État et ce au travers de projets ou d'actions de lobbying aussi bien au niveau régional que national.

(www.landschapsbeheer.nl)

Un exemple hollandais d'intendance du territoire en zones humides : « De Ronde Hoep »

*De Ronde Hoep est une zone agricole constituée de prairies humides qui attirent de nombreux oiseaux, et notamment des espèces nichant au sol comme les vanneaux ou le Barge à queue noire (*Limosa limosa*), ce qui est difficile à concilier avec des pratiques agricoles. Aad Van Paassen décrira son expérience d'une coopération réussie entre agriculteurs, Landschap Noord-Holland (une organisation de conservation de la nature) et bénévoles pour la gestion de ces milieux.*

Grâce à un plan détaillé élaboré au début du projet en 2003, un suivi annuel, une évaluation après chaque saison de reproduction pour ré-ajuster/adapter le plan si nécessaire, les partenaires ont réussi à maintenir les populations des espèces présentes depuis maintenant 10 ans. Récemment, Landschap Noord-Holland et le collectif d'agriculteurs ANV De Amstel ont signé un accord dans lequel l'organisation de la gestion de la réserve jusque là essentiellement assurée par Landschap Noord-Holland est pour une bonne part déléguée à ANV De Amstel (accords d'intendance, affectation des terrains, suivi des rémunérations).

www.landschapsbeheer.nl / www.landschapnoordholland.nl

Virginie MARIS

CEFE/CNRS

Campus du CNRS - 1919, route de Mende - 34293 Montpellier 5

Virginie Maris est philosophe de l'environnement au département « Dynamique et Gouvernance des Systèmes Ecologique » du CEFE-CNRS à Montpellier.

Ses travaux de recherche s'articulent autour de deux axes :

1. un travail épistémologique sur les sciences de la conservation ;
2. la mise en évidence de l'influence que peut exercer la philosophie morale sur la façon de concevoir dans la pratique la gestion de la biodiversité.

En parallèle de ce travail proprement philosophique, elle travaille avec des chercheurs issus d'autres disciplines (écologie, géographie, sciences politiques, économie, droit) sur différents thèmes directement liés à la conservation de la biodiversité, tels que les services écosystémiques, les mesures compensatoires ou encore l'évaluation économique de la biodiversité.

<http://www.cefe.cnrs.fr/dynamique-des-systemes-socio-ecologiques/virginie-maris>

Intendance et éthique environnementale

Dans cette présentation, nous verrons comment la notion d'intendance peut s'articuler avec les développements récents de l'éthique environnementale. Dans un premier temps, nous verrons comment les éthiques environnementales traditionnelles ont permis de repenser la notion de valeur morale dans un cadre qui ne soit pas exclusivement centré sur les êtres humains. Nous présenterons dans un deuxième temps différentes modalités de l'intendance, selon qu'elle s'articule autour des notions de gestion, de soin ou encore de respect, renvoyant à différents paradigmes du rapport à la nature. Enfin, dans un troisième temps, nous évoquerons certaines limites de l'approche par intendance pour refonder de façon satisfaisante le rapport à la nature et notre responsabilité vis-à-vis de la conservation de la biodiversité.

Hervé COQUILLART

Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes
Maison Forte, 2 rue des Vallières, 69390 Vourles

Hervé Coquillart est directeur du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes. Ce Conservatoire a été créé en 1988. Il intervient directement dans cinq départements (Ain, Ardèche, Drôme, Loire, Rhône) et en coordination avec les trois conservatoires départementaux de Rhône-Alpes : Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Le CEN Rhône-Alpes est responsable de la gestion conservatoire de 79 sites dont il a la maîtrise d'usage. 5 346 hectares sont concernés dont :

- 4 855 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
- 491 hectares dont le CREN est propriétaire.

Il a développé des programmes d'animation territoriale afin d'accompagner l'émergence de projets de préservation de sites naturels portés par les collectivités locales, sur les territoires et reste toujours très mobilisé sur les questions d'appropriation des enjeux de biodiversité par les acteurs territoriaux.

www.cren-rhonealpes.fr

Retour d'expérience du programme LIFE Nature et Territoire

Le programme Life Nature et Territoire a été construit en 2002 par l'Office National des Forêts et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il a associé une quinzaine de partenaires, collectivités locales et acteurs territoriaux, issus des 18 sites Natura 2000 Rhône-Alpins intégrés dans ce programme. Durant les quatre années suivantes, ce programme a permis de conduire des actions de gestion sur les 18 sites Natura 2000 et d'assurer un travail d'animation et de concertation, à l'échelle de chaque site, mais aussi à l'échelle régionale. Les objectifs de cette animation étaient de travailler dans des situations contrastées (haute montagne, péri-urbain, pelouses méditerranéennes...), d'aborder les problématiques de biodiversité au regard des problématiques socio-économiques des territoires et de favoriser leur appropriation par les acteurs de ces territoires. L'animation de ce programme avait pour objectif d'accompagner la construction d'une gouvernance locale intégrant la préservation des espaces naturels dans des projets de territoires partagés. Une enquête sur les conditions de mise en place de cette dynamique sur les 18 sites du programme a débouché sur une typologie en 5 classes.

Benoît GRIMONPREZ

Université de Franche-Comté UFR SJEPG
45 D Avenue de l'Observatoire - 25030 Besançon Cedex

Benoît Grimonprez est maître de conférences en droit privé au Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté (CRJFC). Il est également directeur du Master « Droit des affaires ».

Ses recherches couvrent les thématiques du droit des biens (servitudes, foncier et voisinage), du droit rural (activités agricoles, semences de ferme, prix agricoles, droit du vin) ainsi que du droit des relations économiques (groupes de sociétés, contrats de distribution, coopération commerciale, relations commerciales agricoles, dépendance économique).

<http://crjfc.univ-fcomte.fr/>

Forces et perspectives des politiques contractuelles de l'environnement

A l'heure où disparaissent les terres agricoles et se dégradent les habitats naturels, le choix des instruments juridiques de protection du territoire s'avère déterminant. Longtemps la réglementation et la planification de l'espace ont été les seules voies utilisées par le droit. On a imposé aux propriétaires fonciers des contraintes administratives limitant leur droit d'user, de jouir et de disposer de leurs biens.

Largement déployée, cette méthode semble toutefois arrivée à bout de souffle. C'est pourquoi sans l'abandonner, le droit peut développer d'autres instruments alternatifs, procédant d'une démarche volontaire.

La gestion négociée des espaces naturels passe par des servitudes et des contrats qu'il convient de redécouvrir et d'adapter aux nouveaux enjeux écologiques.

Xavier POUX

AScA

8 rue Legouvé - 75010 Paris

Xavier Poux est ingénieur agronome INA-PG et docteur en économie rurale. Depuis plus de 15 ans, il analyse les relations entre les politiques publiques, le développement agricole – dans ses dimensions économiques, sociales et technologiques – et l'environnement. Il a développé plus particulièrement des compétences dans le champ de l'évaluation des politiques et de la prospective environnementale. Il collabore régulièrement avec différentes instances scientifiques (équipe de recherche RGTE-ENGREF, enseignant externe de l'ENGREF de 1998 à 2002, contrats CNRS, ...). Il participe en outre régulièrement à des forums d'experts au niveau européen sur des thématiques agri-environnementales.

<http://www.asca-net.com>

L'écologisation des politiques publiques et le nouveau pacte social - les enseignements tirés des politiques agri-environnementales

Depuis la fin des années 1980, les contrats agri-environnementaux offrent un cadre à divers projets d'intendance territoriale impliquant l'agriculture. Sur ce pas de temps de près d'un quart de siècle, les rapports aux territoires des MAE ont fluctué. Des opérations locales agri-environnementales (OLAE) des années 1989 aux mesures agri-environnementales territorialisées (MAET) actuelles et dans la perspective des groupements d'intérêt écologique et économique (GIEE) portés par le ministre de l'agriculture : autant d'approches qui abordent le territoire et ses acteurs dans des perspectives différentes.

L'histoire de dispositifs agri-environnementaux est riche d'enseignement pour la conception et la mise en œuvre de projets d'intendance du territoire. Nous l'aborderons sous deux angles : celui des enjeux d'efficacité environnementale de projets d'intendance (quelles collaborations ?) ; celui des conditions politiques plus globales permettant l'émergence et la continuité de ces projets. On insistera sur une idée centrale : il faut penser ces projets dans une perspective stratégique, prenant en compte les synergies mais aussi les antagonismes à l'œuvre.